

Bon de commande



1 Remplissez le bon de commande.

2 Découpez le bon de commande et glissez-le dans une enveloppe.

3 Envoyez le bon de commande à :
Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
3 rue de la Venne – 69170 TARARE

4 Recevez votre composteur courant :
- Avril (distribution de printemps)
- Octobre (distribution d'automne)

Compostez, pour réduire vos déchets

La COR souhaite soutenir et développer le compostage en permettant aux habitants de l'Ouest Rhodanien d'acquies un composteur au prix de 20€. D'une contenance de 300 litres, cet équipement en bois est labellisé «NF Environnement».



Pour une famille
de 4 personnes



300 litres



remis avec une
brochure + bio seau

Le composteur est vendu en kit qui tient dans la voiture.

Comment se procurer un composteur ?



Remplir le bon de commande avant le 30 mars ou 30 septembre puis l'envoyer soit par courrier soit par mail à la COR.

La COR vous informe, 1 semaine avant, du jour et du lieu de la distribution.

Pour le récupérer : munissez vous d'un chèque + d'une pièce d'identité.

Bien utiliser son compost

- > Mélanger 1/3 de compost et 2/3 de terre.
- > Le compost jeune (3 à 6 mois) peut être épandu en paillage au pied des arbres et en couvertures de cultures. Il permet de protéger la terre du soleil, la pluie, le vent et de limiter la prolifération des mauvaises herbes.
- > Le compost mûr (6 à 12 mois) a un effet fertilisant. Il ne dégage pas d'odeur, sa structure est grumeleuse. Mélangé à de la terre, il s'utilise pour le potager, les jardins d'agrément, les plantes vivaces, le rempotage, etc.

Création : COR

Opération Composteur individuel

Réservez votre composteur 20€

Deux distributions
dans l'année

Printemps

Réservations avant le 30 mars

Automne

Réservations avant le 30 septembre



Informations &
réservations

04 74 89 58 39

infotri@c-or.fr



Communauté d'agglomération
de l'Ouest Rhodanien
3 rue de la Venne – 69170 TARARE

Communauté
d'agglomération
de l'Ouest
Rhodanien



www.ouestrhodanien.fr

Communauté
d'agglomération
de l'Ouest
Rhodanien



Pourquoi composter ?

Les déchets compostables représentent 30% de notre poubelle

Le compostage, c'est juste un petit geste à adopter !

Vous cherchez de bonnes raisons pour commencer...

- Pour réduire le volume de nos déchets et ainsi utiliser moins de sacs poubelles qui dégageront moins d'odeurs.
- Pour réduire notre quantité de déchets pour atteindre l'objectif du Grenelle soit -7% de déchets en 5 ans.
- Pour contribuer à la maîtrise de la facture des déchets, car le traitement des ordures ménagères coûte de plus en plus cher.
- Pour réduire la pollution : en effet, moins de déchets sur les routes et moins d'engrais chimiques dans nos jardins.
- Pour enrichir son jardin sans frais par l'obtention d'un engrais naturel apprécié par les plantes.

En compostant, je favorise le cycle naturel de reproduction des déchets organiques.



Quels déchets composter ?

1 Diversifier les apports

pour équilibrer les déchets et les placer de préférence en mélange

- Des déchets humides pour l'apport en eau : tontes de gazon, déchets de cuisine, etc.
- Des déchets secs : paille, essuie-tout, sciures de bois, etc.
- Pour permettre l'aération de l'ensemble : tailles de jardin, petits branchages, etc.

2 Éviter

- Les grandes quantités de même déchet
- Les thuyas, cyprès, aiguilles de pin
- Le bois traité
- Les plantes malades
- Les coquillages
- Les déchets de viandes

3 Ne pas mettre

- Les couches culottes
- Les litières pour animaux
- Les emballages plastiques, verres, etc.
- Les graviers, cailloux, sable, plâtre, etc.

Conseils et astuces

- > Placer le composteur de préférence sur une surface plane, à mi-ombre/mi-soleil, à l'abri du vent, la base de l'appareil en contact direct avec la terre.
- > Privilégier un emplacement assez proche d'une ouverture de la maison et facilement accessible. Au démarrage, placer une première couche de branchage ou de paille afin de faciliter l'aération et l'arrivée des micro-organismes.
- > DIVERSIFIER vos apports.
- > Aérer, brasser pour accélérer le processus et éviter les mauvaises odeurs.
- > Éviter d'apporter du GAZON en grosse quantité. Vous pouvez le stocker 2 jours afin de lui faire perdre son excédent d'humidité.
- > Contrôler l'état d'humidité ou de dessèchement : si le compost est trop sec, rajouter de l'eau ou des matières humides comme le gazon, les déchets de cuisine. S'il est trop humide il faut rajouter des matières sèches (papier journal, branches, feuilles mortes, coquilles d'œuf).

Bon de commande

À renvoyer avant le :

- 30 mars (distribution de printemps)
- 30 septembre (distribution d'automne)

1 Par courrier

Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
3 rue de la Venne – 69170 TARARE

2 Par mail

infotri@c-or.fr

3 Par téléphone

04 74 89 58 39

Nom* _____

Prénom* _____

Adresse* _____

Tél.* _____

e.mail** _____

* Obligatoire ** Conseillé

Je commande

(cochez la case correspondant à votre choix)

1 composteur 2 composteurs

> (prix unitaire : 20€/composteur de 300 litres)

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le Service Gestion des Déchets au 04 74 89 58 39 (choix 4).



Communauté d'agglomération
de l'Ouest Rhodanien